1. STADE GEOFFROY-GUICHARD

L'AS SAINT-ETIENNE EST HEUREUSE DE VOUS ACCUEILLIR AU **STADE GEOFFROY GUICHARD**. LE CLUB S'ASSURE DE PRENDRE LES MEILLEURES DISPOSITIONS POUR ACCUEILLIR DANS DE BONNES CONDITIONS LES SUPPORTERS VISITEURS EN METTANT À DISPOSITION **UN PARKING SÉCURISÉ, UNE BILLETTERIE DÉDIÉE, UNE BUVETTE DÉDIÉE, DES SANITAIRES ET DES ACCÈS ET DES PLACES PMR.**

14 RUE PAUL ET PIERRE GUICHARD,
42000 SAINT-ETIENNE

COORDONNÉES : 45°27'39''N, 4°23'25''E
CAPACITÉ : 41 965 PLACES DONT 681 PMR

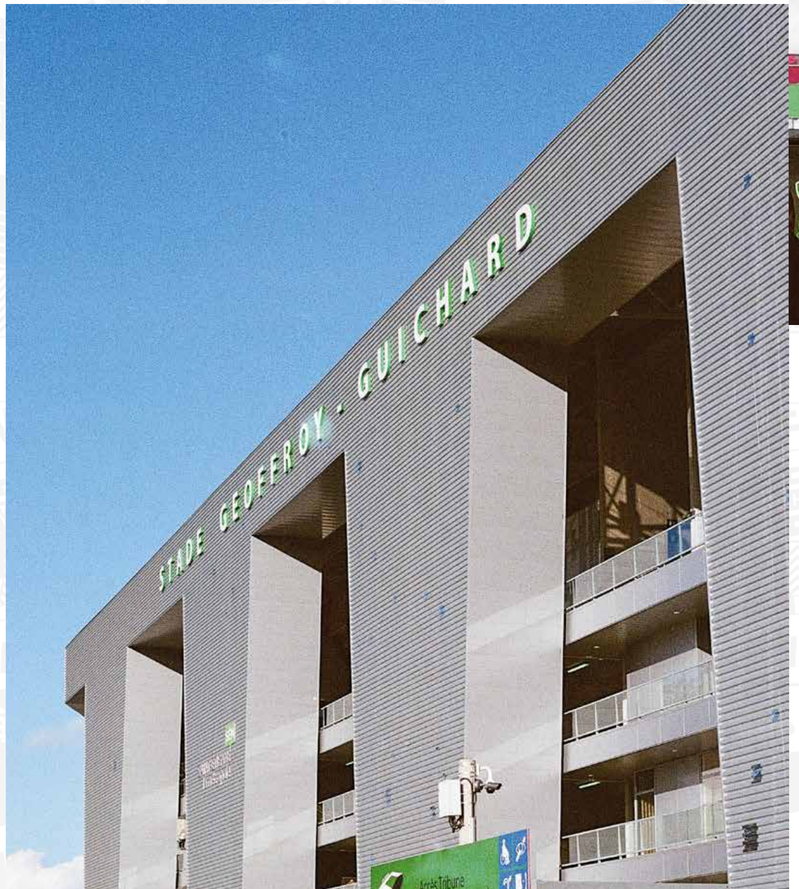

2. ACCÈS AU STADE - ITINÉRAIRES

EN VOITURE, BUS, MINIBUS

- SORTIE 13 : MONTREYNAUD DEPUIS A72
- RUE CHARLES CHOLAT JUSQU'AU 1ER FEU PUIS TOURNEZ À DROITE.
- TOUT DROIT JUSQU'AU STADE GEOFFROY-GUICHARD FACE À VOUS.
- PUIS À DROITE ET PRÉSENTEZ-VOUS AU PARKING VISITEURS.

EN TRAMWAY

LIGNE T3, ARRÊT GEOFFROY-GUICHARD / MUSÉE DES VERTS

EN BUS (TRANSPORT EN COMMUN)
LIGNE M9, ARRÊT TECHNOPÔLE (400M À PIED)
LIGNE 8, ARRÊT PIERRE-DE-COUBERTIN (800M À PIED)

EN TRAIN

GARE TGV SAINT-ÉTIENNE CHÂTEAUCREUX À 3KM, LIAISON DIRECTE AVEC PARIS EN 3 HEURES, TOUS LES JOURS

EN AVION

AÉROPORT DE LYON SAINT-EXUPÉRY (45 MINUTES DE SAINT-ÉTIENNE)

2. ACCÈS AU STADE - PARKING VISITEURS

CHOSSONERIE,
42000
SAINT-ETIENNE

45°27’38’’N, 4°23’29’’E

CAPACITÉ :
40 BUS OU 120 VÉHICULES LÉGERS

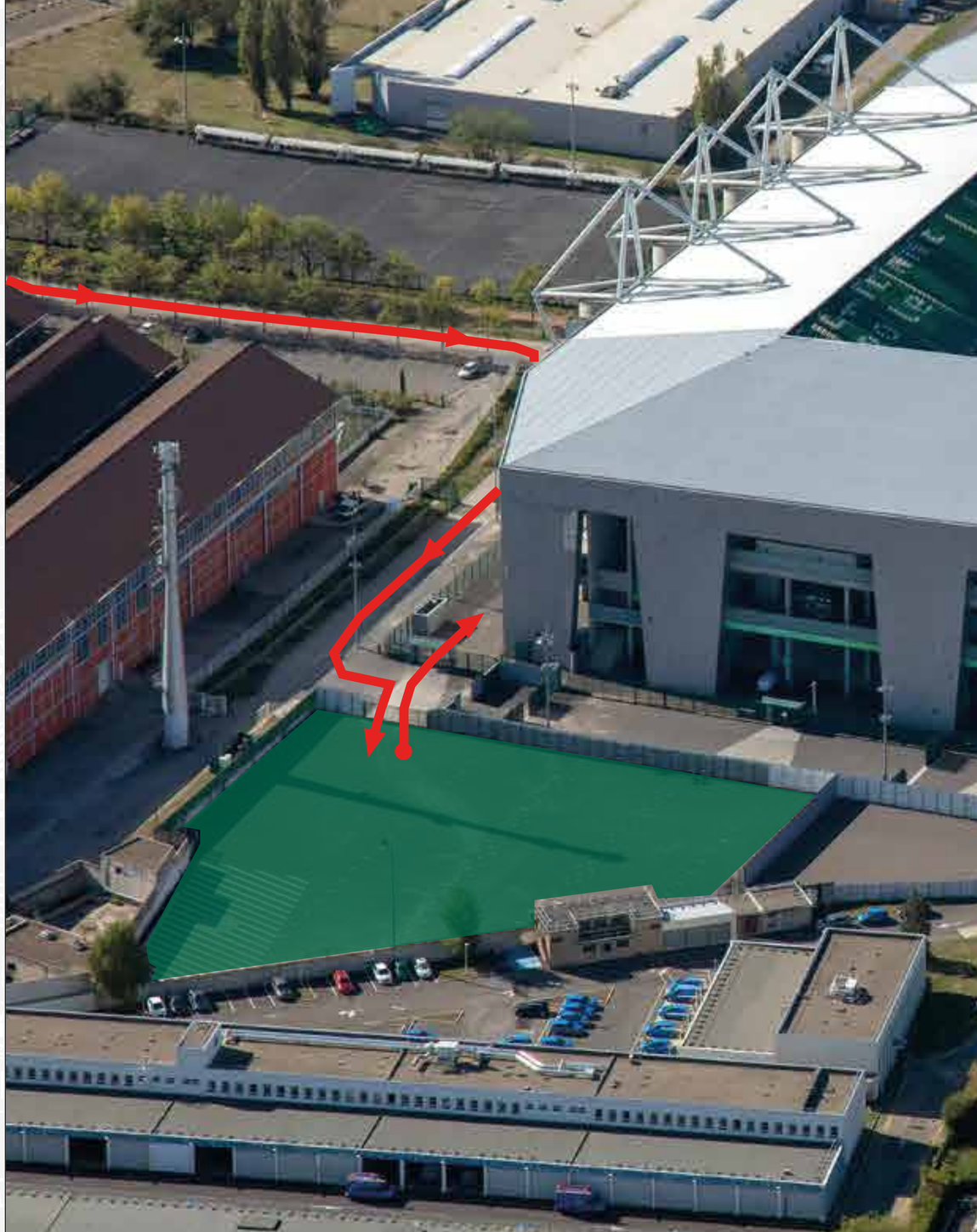

2. ACCÈS AU STADE - ACCESSIBILITÉ

ASCENSEUR

PLACES PMR

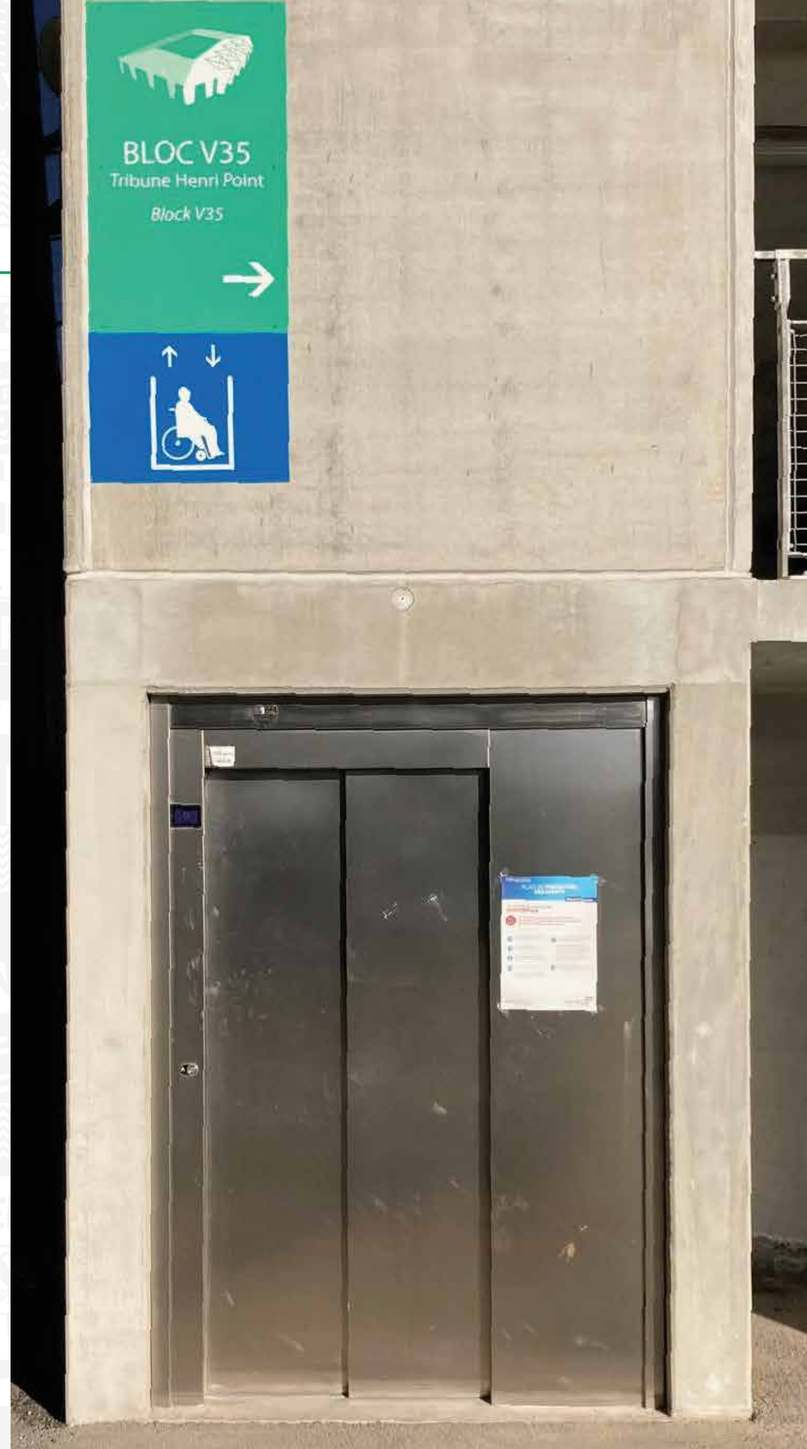

3. SECTEUR VISITEURS - INFORMATIONS PRATIQUES

CAPACITÉ

2022 PLACES DONT 14 PLACES PMR RÉPARTIES SUR DEUX TRIBUNES (JAUGE FIXÉE PAR UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL)

LA TRIBUNE INFÉRIEURE (OUVERTE EN PRIORITÉ) EST UNE TRIBUNE DEBOUT AVEC 969 PLACES DONT 8 PLACES PMR.

LA TRIBUNE SUPÉRIEURE EST UNE TRIBUNE ASSISE AVEC 1053 PLACES DONT 6 PLACES PMR

TARIFS

5€ LA PLACE

MOYENS DE PAIEMENT

GUICHETS VISITEURS (RÈGLEMENT SELON ACCORDS ENTRE L'AS SAINT-ÉTIENNE ET LE CLUB VISITEUR)

GROUPES DE SUPPORTRS : CHÈQUE, ESPÈCES, CB OU FACTURATION CLUB

INDIVIDUELS : CHÈQUE, ESPÈCES OU CB

BUVETTES : CB OU ESPÈCES

3. SECTEUR VISITEURS - VUES

VUE DU TERRAIN DEPUIS LE SECTEUR VISITEURS

VUE DU SECTEUR VISITEURS DEPUIS LE TERRAIN

3. SECTEUR VISITEURS - CONFIGURATION ET COMMODITÉS

BUVETTE

GUICHET BILLETTERIE

TRIPODES

SANITAIRES

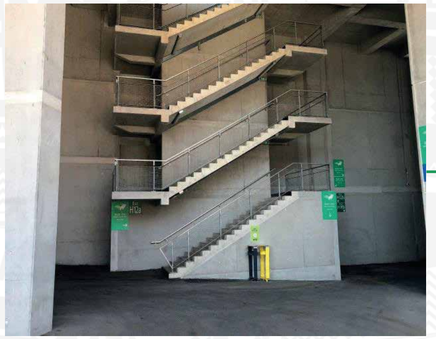

ESCALIERS

4. RÈGLEMENTS

OBJETS	AU STADE	À LA CONSIGNE
Bouteilles en plastique (peu importe la contenance)	✗	✗
Gourdes (peu importe la contenance)	✗	✓
Produits alimentaires (fruits, sandwiches, chips...)	✓	✗
Sacs d'une contenance inférieure à 10L (sac à mains...)	✓	✓
Sacs d'une contenance de 10L à 25L (sac à dos...)	✗	✓
Sacs d'une contenance supérieure à 25L (valise, sac de voyage...)	✗	✗
Achats effectués à la Boutique des Verts	EN FONCTION DE L'OBJET	✓
Parapluies	✗	✓
Chaussures de sécurité	✗	✗
Casques (vélo, moto...)	✗	✓

Objets encombrants (vélo, trottinette...)	✗	✗
Argent, chéquiers, cartes de crédits, papiers d'identité...	✓	✗
Appareils photos (professionnels...)	✗	✓
Ordinateurs, tablettes...	✓	✓
Tout objet relevant du marché de l'art (tableaux, fourrures...)	✗	✗
Animaux	✗	✗
Couteaux «collection personnalisée»	✗	✓
Matériels pyrotechniques : (matière inflammable, explosive ou volatile...)	✗	✗
Banderoles à message injurieux, politique, religieux, publicitaire...	✗	✗
Pointeurs lasers	✗	✗
Tout objet pouvant servir d'arme ou de projectile (armes à feu, canettes, bouteilles...)	✗	✗